

> Date : Dimanche 30 avril 2017

- *Heure de départ* : tenue secrète jusqu'à la veille de la course
- *Lieu de départ* : St Malo du Bois
- *Parcours* : tenu secret jusqu'au moment du départ
- *Lieu d'arrivée* : St Malo du bois ou autre lieu tenu secret
- *Inscriptions* : strictement limitées à **35 participants** avec certificat médical ou copie de licence.
- *Ravitaillement* : aucun, course en totale autosuffisance
- *Matériel obligatoire* : voir règlement ci dessous
- *Pas de temps éliminatoire*
- *Remise des dossards* : dimanche 30 avril, au départ de la course.
- *Dotation* : pour tous les partants + cadeau finisher. Repas offert à l'arrivée

## REGLEMENT

- *Départ* : dimanche 30 avril – heure de départ inconnu.
- *Distance*: environ 40 km
- *Ravitaillement* : aucun
- *Points d'eau* : un seul sur le parcours
- *Balisage* : la nature du balisage ne sera communiquée que le matin de la course.
- *Pointage* : Nombre de postes connu uniquement le matin de la course.
- *Barrières horaires* : aucune
- *Assistance* : strictement interdite et sanctionnée par une mise hors course ou déclassement.
- Usage de la fonction GPS- géo localisation d'un téléphone portable interdit  
Disqualification immédiate et retrait immédiat du dossard

## MATERIEL OBLIGATOIRE :

A : LE MATERIEL OBLIGATOIRE EST LE SUIVANT :

Le dossard propre à chaque coureur porté de façon visible et dans son intégralité sur lequel est noté le N° de téléphone d'urgence en cas de besoin.

Réserve en eau de 1,5 litre. Un téléphone portable. Une couverture de survie pour se protéger soi-même ou un autre concurrent en cas de blessure. Bande élastique de contention en cas d'entorse ou de blessure. Une veste de pluie-coupe vent imperméable à manches longues de taille adulte. **Alimentation personnelle pour la durée de l'épreuve .**

Pour être autorisé à prendre le départ, chaque concurrent s'engage à posséder et à porter ce matériel de sécurité obligatoire et à le présenter dans son intégralité lors du départ

Pour des raisons de sécurité, à tout instant dans le déroulement d'une course inscrite au Festi-trail 2017, l'organisateur, les membres de la sécurité médicale et de la sécurité terrain se réservent le droit de venir en aide à un coureur sur le plan technique, sur le plan matériel et vestimentaire, sur le plan alimentaire.

### **LES 10 COMMANDEMENTS**

- 1 – je ne connaîtrai pas l'heure de départ
- 2 – le parcours me sera tenu secret jusqu'à l'heure du départ
- 3 – je serai d'une extrême vigilance pour suivre un balisage minimaliste mais efficace
- 4 – je m'engage à venir en secours à un concurrent en difficulté
- 5 – je m'engage à évoluer en totale autonomie alimentaire
- 6 – je m'engage à chercher les points d'eau dans les villages ou hameaux traversés
- 7 – je m'engage à n'accepter aucune assistance sauf en cas de secours
- 8 – j'accepte d'être pointé en des lieux inconnus
- 9 – j'accepte que la distance ne soit pas mesurée officiellement
- 10 – j'accepte de ne pas utiliser la fonction GPS-géolocalisation de mon téléphone portable au risque d'être disqualifié